



Information sur présentations externes, conférenciers et invités dans les écoles

Information sur l'activité	
Nom de l'école	ÉSC de La Vérendrye
Date	2026-06-02
Nom du conférencier invité ou organisation	Anishnawbe Mushkiki
Titre de l'activité	Atelier sur les enseignements et les perspectives autochtones
Lieu	Salle 114
Nom des présentateurs	Janae Robb, Branden Robb et Natalie Hache
Thème ou objectif de l'activité et public cible	
Des membres d'Anishnawbe Mushkiki viendront animer un atelier sur les enseignements et les perspectives autochtones avec les élèves de CHC 2L.	

Lien avec le curriculum et/ou le but de l'activité

La visite des invités d'Anishnawbe Mushkiki s'inscrit dans une démarche d'éducation inclusive et culturellement pertinente, en lien direct avec les attentes du curriculum d'histoire du Canada pour le cours CHC2L. L'atelier de littératie autochtone permettra aux élèves :

- d'explorer les perspectives autochtones sur des événements, des expériences et des enjeux historiques, en découvrant des récits, des traditions orales et des formes d'expression culturelle propres aux Premiers Peuples;
- de développer leur compréhension des relations entre Autochtones et non-Autochtones au Canada depuis le début du XX^e siècle, en faisant des liens avec les thèmes du cours tels que les politiques gouvernementales, les traités, les pensionnats, la résilience et les mouvements contemporains;
- d'enrichir leur capacité à analyser des sources diverses, y compris des témoignages, des récits oraux et des sources communautaires, en accord avec les attentes du curriculum sur l'enquête historique et l'interprétation du passé;
- de réfléchir aux enjeux sociaux et culturels actuels, notamment la réconciliation, la revitalisation culturelle et les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation, en établissant des ponts entre le passé et le présent.

Cette activité soutient également les objectifs du Cadre d'apprentissage pour les élèves des Premières Nations, Métis et Inuits, en favorisant un environnement d'apprentissage respectueux, valorisant et ancré dans les connaissances et les expériences des communautés autochtones.

Documents à distribuer, cadeaux ou publications qui seront fournis

Date maximale d'affichage

(au plus tard 14 jours avant l'évènement)

2026-05-21

La loi sur l'amélioration des écoles et du rendement des élèves oblige les conseils scolaires à rendre publique leur politique concernant les conférenciers tiers dans les écoles.

Les écoles doivent fournir des renseignements précis aux parents et aux tuteurs chaque fois que des conférenciers ou des groupes externes sont invités à parler aux élèves de la maternelle à la 12^e année lors d'événements organisés à l'école, au moins 14 jours civils avant la date à laquelle les présentations auront lieu.